

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 78 (1895)

Vereinsnachrichten: Rapport du comité central pour l'année 1894-95

Autor: Forel, F.-A. / Golliez, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

RAPPORT DU COMITÉ CENTRAL

POUR L'ANNÉE 1894-95

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de la Société pendant l'année 1894-1895.

Le capital inaliénable était au 30 juin 1895 de frs 11,410. 40, en augmentation de frs 168 sur l'état de l'année précédente. Espérons que l'année prochaine il s'augmentera plus rapidement.

Le compte courant de la Caisse centrale est descendu à la même date à frs 3692. 98, en diminution de frs 546. 19 sur le solde du 30 juin 1894.

Ces chiffres qui nous montrent que nos dépenses ont été plus fortes que nos recettes, même en y comprenant celles qui, de par le règlement, sont inaliénables, nous engagent à une prudence scrupuleuse dans notre administration ; cela nous force à restreindre autant que possible les dépenses qui ne nous sont pas commandées par un intérêt scien-

tifique urgent, jusqu'à ce qu'une meilleure fortune, que nous appelons de tous nos vœux, nous mette en état de satisfaire plus largement aux nécessités de la recherche scientifique que nous avons pour mission de provoquer dans notre patrie.

La marche de la Société a été normale et heureuse pendant l'année écoulée; nous avons à signaler les événements suivants:

Nos rapports avec les 17 sociétés cantonales, confédérées dans notre association, ne présentent à signaler que l'invitation faite par la Société de Zurich de tenir dans la ville de la Limmat notre session de 1896, en coïncidence avec le jubilé une fois et demi séculaire de la fondation de la Société zuricoise. Si, comme nous n'en doutons pas, vous acceptez cette cordiale invitation, nous serons heureux de porter à nos amis de l'Athènes suisse nos félicitations pour la belle activité scientifique déployée dans ces 150 ans.

Dans nos rapports avec nos sections permanentes, nous avons à signaler:

1^o La belle réussite du Congrès géologique international à Zurich, organisé par la Société géologique suisse et présidé par notre collègue le Prof. E. Renevier à Lausanne;

2^o La constitution définitive à la session de Schaffhouse, de la section permanente de Zoologie sous le nom de Société zoologique suisse. Nous avons imprimé le règlement de cette section dans les actes de Schaffhouse, p. 100.

Nous avons à exprimer aux Hautes Autorités fédérales notre reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle elles ont appuyé nos efforts et largement

stipendié nos travaux. Outre les subventions ordinaires à nos commissions de Géologie, de Géodésie et de publication des Mémoires, nous avons obtenu cette année un subside extraordinaire de frs 15,000 accordé à la commission géologique pour régler des dépenses antérieures. Ce subside permettra à cette importante commission de marcher de l'avant avec plus de sécurité, sans être obérée, comme dans les dernières années, par le poids d'une dette écrasante. Nous espérons que les Hautes Autorités fédérales voudront bien confirmer la promesse qui nous a été faite par le Département de l'Intérieur d'appuyer par une souscription suffisante la publication d'une description des fouilles du Schweizersbild près de Schaffhouse qu'ont préparée M. le Dr Nüesch de Schaffhouse et plusieurs collaborateurs distingués de la Suisse et de l'étranger.

Nous ne pouvons pas terminer ces lignes qui résument nos rapports avec les Autorités fédérales sans rappeler publiquement le deuil qui a atteint notre Société avec toute la Suisse par la mort de M. le Conseiller fédéral Dr Ch. Schenk, de Berne. Dans les longues années où ce magistrat vénéré a géré le Département de l'Intérieur, sa bienveillance éclairée pour les études scientifiques suisses a été notre plus ferme appui dans la tâche que nous avons, de maintenir la position de notre patrie dans le domaine de la science, au milieu des nations civilisées.

Nos commissions ont continué à travailler, quelques unes avec ardeur et succès, à l'étude de l'histoire naturelle de la Suisse. Ces travaux devront être continués avec persévérance.

Nous exprimons la reconnaissance de la Société aux hommes dévoués qui y consacrent leurs forces et leur science. Les rapports, qui vont vous être lus, résumeront cette activité et nous vous présenterons des préavis pour les crédits que nous vous prierons de voter. Nous vous signalons en particulier les rapports de la commission de la bibliothèque et de la commission de l'Exposition nationale de Genève qui vous tiendront au courant des faits intéressant ces deux branches; la commission géodésique, d'accord avec la commission fédérale de météorologie, nous fera une proposition importante au sujet d'un nouveau champ de recherches qu'elle nous demande d'ouvrir, à savoir l'étude du magnétisme terrestre en Suisse; vous appuierez, nous l'espérons, cette intéressante initiative.

Notre assemblée générale doit cette année confirmer et compléter le personnel des commissions de la Société, d'après l'article 19 *bis* des statuts, adopté en 1888 à Soleure, qui règle la constitution de ces organes. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la grande majorité de nos commissaires consentent à continuer leur œuvre de dévouement. M. Rütimeyer, membre depuis 1880 de la commission des mémoires, et depuis 1875 de la commission du prix Schläfli, M. P. de Loriol, membre depuis 1865 de la commission géologique, demandent pour cause d'âge ou de santé à être déchargés de leurs fonctions. Nous avons à notre grand regret dû accepter leur démission et nous vous ferons des propositions pour leur remplacement. Nous avons encore à signaler la mort de notre très regretté collègue Aug. Jac-

card du Locle, membre de la commission sismologique.

Sur la demande du Gouvernement d'Argovie, en 1894, notre commission géologique a été invitée à étudier les possibilités de rechercher des mines de houille dans le sol de la Suisse; une commission a été créée en la personne de MM. le Prof. Dr F. Mühlberg, à Aarau, président, Prof. Dr A. Heim et Dr Leo Wehrli, à Zurich, secrétaires; les crédits nécessaires ont été alloués par le Gouvernement argovien (voir Actes de Schaffhouse, p. 151). Pour conserver dans nos actes les travaux de cette intéressante recherche, nous vous proposons d'admettre la *Commission des houillères* (Kohlen-Kommission) sur la liste des commissions de la Société. En prenant cette mesure nous n'altérerons en rien l'indépendance de cette commission qui est due entièrement à l'initiative des Autorités cantonales de l'Argovie.

Nous avons reçu du « Naturwissenschaftlicher Verein » de Winterthour, la demande d'être admis au rang des sociétés constitutantes de notre association. Nous sommes heureux de cette proposition qui tend à un développement de notre Société et nous vous invitons à l'admettre sur le même pied que les sociétés cantonales et les sections permanentes.

Nous avons reçu de la Société royale de Londres la demande de nous intéresser aux études préparatoires d'un catalogue international des œuvres scientifiques pendant le siècle prochain en continuation et extension du « Catalogue of scientific papers », publié avec tant de succès par la R. Society pendant

le XIX^e siècle. Nous vous prions de nous autoriser à répondre favorablement à cette proposition d'un grand intérêt.

Lausanne, août 1895.

AU NOM DU COMITÉ CENTRAL,

Le Président,

F.-A. Forel.

Le Secrétaire.

H. Golliez.